

Il y aura bientôt un siècle, les Pères de la Confédération, MacDonald, Cartier, Chapais, Taché et les autres ont voulu unir pour toujours les Canadiens et les placer sur un pied d'égalité. Nous constatons avec regret que leur rêve n'est qu'à moitié réalisé. En effet, il nous faut admettre que les deux races ne sont plus sur un même pied d'égalité.

Une des causes de cette inégalité découle du fait qu'à la faveur de la guerre, le gouvernement fédéral, avec la complicité des gouvernements provinciaux, dont celui de Québec en particulier, a envahi des champs de compétence exclusivement réservés aux provinces en vertu du pacte confédératif. Je suis d'avis que si la constitution eut été scrupuleusement respectée, nous n'aurions pas connu certains maux que nous connaissons présentement.

Y a-t-il eu de la mauvaise volonté d'un côté ou de l'autre? Je ne veux pas le croire. Les Canadiens français ont collaboré très étroitement à la réalisation de l'unité canadienne. Les Canadiens d'origine anglaise ont fait leur large part, mais je crois très sincèrement qu'ils auraient fait beaucoup plus s'ils eussent mieux connu et par conséquent mieux compris mes compatriotes.

Je m'intéresse d'une façon plus ou moins active à la politique depuis de nombreuses années. Au cours de ces années, j'ai entendu à maintes reprises les Bourassa, les Lavergne, mon prédécesseur dans Montmagny, et les autres réclamer à grands cris justice pour les Canadiens français. Sommes-nous aujourd'hui plus avancés? Voilà la question qui se pose.

Des gestes précis ont été posés, certaines attitudes ont été modifiées; tout cela est vrai. Le gouvernement actuel a donné des preuves vivantes de sa compréhension à l'égard de mes compatriotes. Cependant, je demeure convaincu que la majorité des Canadiens n'ont pas encore reconnu le principe de l'égalité des Canadiens. Pour nous, c'est une lutte constante; nous devons toujours lutter ferme pour obtenir, non pas des privilèges ou des faveurs, mais la reconnaissance pure et simple de droits qui nous appartiennent.

Ici, à Ottawa, nous ne sommes pas dans la capitale d'un pays bilingue, ou du moins rien ne nous le laisse croire. Pourtant, nous avons entendu la Reine du Canada parler aux Canadiens dans un très pur français, reconnaissant ainsi le caractère bilingue du pays. D'autres sommités ont suivi ses traces. Je ferai, à la fin de mes remarques, certaines suggestions qui, si elles sont mises en application, corrigeront d'une façon appréciable la situation actuelle.

J'ai confiance que le gouvernement actuel, qui a donné des preuves de sa bonne volonté depuis son avènement au pouvoir et qui a fait

[M. Fortin.]

plus pour la reconnaissance du caractère bilingue du pays que tous les gouvernements précédents, accueillera avec sympathie les suggestions que je ferai en toute bonne foi, et comme porte-parole de cinq millions de Canadiens français.

Monsieur le président, les causes du séparatisme sont sérieuses, voire même très sérieuses. J'estime que la meilleure façon de remédier à une situation comme celle que nous connaissons actuellement est de reconnaître le grand principe de l'égalité des deux races et d'admettre le bien-fondé de nos justes revendications. L'heure des promesses électorales, promesses repentantes comme celles que le chef de l'opposition (M. Pearson) a faites à Québec il y a quelques mois, est passée.

Le moment est maintenant venu pour tous les Canadiens de faire un sérieux examen de conscience et de procéder à une analyse de la situation. Si les Canadiens veulent que la Confédération survive, il est temps que le grand principe de l'égalité de tous les Canadiens soit reconnu.

J'ai insisté, il y a un moment, sur le fait que le gouvernement actuel a fait plus que tous les autres en vue de la reconnaissance du bilinguisme au Canada et j'apporte certaines preuves concrètes.

Lorsque le gouvernement précédent, en 1952, a nommé un Canadien au poste de Gouverneur général, il a posé un geste louable. Cependant, lorsque le terme d'office de M. Vincent Massey fut expiré, le 1^{er} février 1957, le gouvernement libéral d'alors a manqué une occasion exceptionnelle de nommer comme son successeur un Canadien d'origine française.

Le gouvernement actuel, le 1^{er} août 1959, a nommé le major-général Vanier, un grand diplomate, un valeureux soldat, une gloire du Canada français comme Gouverneur général du Canada. Ce fut un jour de gloire pour tous les Canadiens; ce jour a fait naître un nouvel espoir dans le cœur de mes compatriotes.

Pendant de nombreuses années, le ministre actuel des Transports (M. Balcer) a demandé au gouvernement précédent de faire installer à la Chambre des communes un système d'interprétation simultanée, afin de permettre aux députés de s'exprimer ici dans leur langue maternelle. Il a fallu l'avènement d'un gouvernement conservateur pour donner suite à ce projet.

Le premier ministre actuel (M. Diefenbaker) et nombre de ses ministres de langue anglaise ne manquent jamais une occasion de s'exprimer en français sur le parquet de la Chambre ou ailleurs. Je me souviens, cependant, de